

Équipe de travail multipartite

« Partenaires pour la compétitivité et l'innovation sociale »

par Jacques Désy

Afin d'établir un consensus entre les différents courants de notre société quant aux moyens à prendre pour relever les défis des finances publiques et des changements démographiques, le gouvernement a tenu en octobre 2004 le Forum des générations, qui s'est terminé par la proposition d'une série d'initiatives regroupées sous neuf grands thèmes.

C'est à cette occasion qu'il a notamment été convenu de créer, sous le thème « former et adapter la main-d'œuvre », une équipe multipartite dont le mandat serait de définir des stratégies d'action visant à permettre aux entreprises d'accroître leur compétitivité et de faire face aux con-

traintes du nouvel environnement économique et au défi de la démographie, à examiner l'impact des nouvelles réalités du travail, à explorer les possibilités de l'innovation sociale et la gestion participative et à stimuler l'entrepreneuriat.

La proposition de mettre sur pied cette équipe émane de propositions de participants au Forum et notamment du président de la **Centrale des syndicats**



démocratiques (CSD), **François Vaudreuil**.

Le mandat de l'équipe, tel qu'entériné par le gouvernement s'énonce comme suit :

Proposer des moyens d'améliorer le niveau et la qualité de vie des Québécoises et des Québécois, dans une optique d'équité et de pérennité, en tenant compte des contraintes liées au vieillissement de la population et à la précarité des finances publiques.

Le rapport définitif devrait être déposé au cours du mois de juin 2005 et devrait contenir, entre autres, des résultats identifiant et convenant des principaux défis et problèmes auxquels est confronté le Québec en établissant l'ordre des priorités et identifiant et convenant des solutions aux principaux défis et problèmes identifiés et formuler des recommandations au gouvernement à cet effet.

L'équipe multipartite, présidée par **Gaétan Lussier**, consultant en biotechnologie, en alimentation et en agriculture, compte une quinzaine de membres provenant des organisations syndicales, patronales, communautaires, de l'économie sociale et du milieu coopératif. La CSD y est représentée par François Vaudreuil.

Comité sur la retraite progressive

À l'occasion des travaux du Forum des générations, les présidents de la **Centrale des syndicats démocratiques (CSD)** et de la **Fédération des travailleuses et des travailleurs du Québec (FTQ)**, **François Vaudreuil** et **Henri Massé**, ont réclamé du gouvernement des modifications à l'encadrement législatif actuel afin de favoriser la retraite progressive.

Rappelant les recommandations adoptées unanimement en 2002 par des représentants syndicaux et patronaux, siégeant au Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM), ils ont exigé des actions immédiates afin de permettre leur mise en application le plus tôt possible.

En réponse à leurs revendications, le gouvernement a constitué un comité qui a pour mandat de procéder à l'analyse de scénarios qui permettraient la prolongation de la participation des individus au marché du travail et notamment, pour se faire, d'identifier les obstacles fiscaux ou autres à la prise de retraite progressive. Cette analyse doit servir de base aux négociations avec le gouvernement fédéral pour obtenir les allègements souhaités. De plus, sur le plan de l'organisation du travail, ce même comité a pour tâche de cerner les conditions facilitant la retraite progressive, sur la base d'ententes entre les employeurs et les salariés.

Geneviève Bouchard, sous-ministre adjointe aux politiques du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, coordonne les travaux du comité et devrait remettre son rapport le 30 avril 2005. Le Comité est composé de représentants de la Régie des rentes du Québec (RRQ), des ministères des Finances et du Travail, du Conseil du trésor, de même que de deux membres de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), dont l'un représente le milieu syndical, **François Vaudreuil**, président de la CSD, et l'autre le milieu patronal, **Françoise Bertrand**, présidente de la Fédération des chambres de commerce du Québec.